



Comité de pilotage Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »



Vendredi 30 mai 2021

Compte-rendu

La réunion du comité de pilotage s'est déroulée le vendredi 30 mai 2021 en visio-conférence. La séance est ouverte à 10h00. 40 personnes sont présentes à la réunion.

Etaient présents :

- ARNAL Gérard, botaniste
- BALL Chloé, Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- BAUDOIN Gérard, Yvelines Environnement
- BEAUFILS Raymond, Fédération de Pêche du Val d'Oise
- BESNARD Michel, adjoint au maire de Chaussy
- BINAUX LE CLECH Florence, mairie de Saint-Gervais
- BONNET Patrice, adjoint à la mairie d'Hodent
- BOUILLETTE Philippe, mairie d'Ambleville
- BOUREAU Héloïse, Bergerie de Villarceaux
- CAMBOURIEUX Frédérique, mairie d'Amenucourt
- CIROUX Orane, Storengy
- DARGENTOLLE Lise, Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT 95)
- DELANNOY Jean, Agence des Espaces Verts (AEV)
- DELON Gilles, Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte (SIIVE)
- DE MAGNITOT Denys, mairie d'Omerville et Président du Comité de Pilotage (COPIL)
- DE MAGNITOT Etienne, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
- DEMAILLY Benjamin, Président du Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- DEMIR Dogan, Office National des Forêts (ONF)
- DUFLOT Sylvie, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- DUMONT Corinne, Yvelines Environnement
- FORTEAUX Sylvie, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)
- GAUDIN Camille, Parc naturel régional du Vexin français
- GOMAS Kévin, Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie
- GUEROT Fabien, Seine Normandie Agglomération (SNA)
- GUEZ Fanny, Agence des Espaces Verts (AEV)
- HOUARD Xavier, Office Pour les Insectes et leur Environnement
- LAUER Marine, Centre National de la Propriété Forestière (CNPf)
- LECA Denis, Storengy
- LEDOUX Arnaud, Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT 95)
- LE LOUARN Marine, Conseil Départemental du Val d'Oise (CD 95)
- LE PROVOST Christian, Seine Normandie Agglomération (SNA)
- LOOBUYCK Laurent, Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte (SIIVE)
- MELIN Marie, Conseil Départemental du Val d'Oise (CD 95)
- MONGUILLON Angélique, Réserve naturelle régionale du site géologique de Limay et Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)

- REMAUD Marie-Bernadette, Société Etudes Sciences Naturelles Mantois/Vexin
- ROUX Françoise, Parc naturel régional du Vexin français
- SCHMIT Alain, mairie de Genainville
- THAUVIN Jean-Pierre, Association des Naturalistes des Yvelines
- VANDEWEGHE Raphaël, Office Pour les Insectes et leur Environnement
- VERDIER Coralie, Direction Départemental des Territoires des Yvelines (DDT 78)

Ordre du jour

Les différents points abordés à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Rappels sur Natura 2000
- Bilan de l'animation 2019-2020
- Présentation de l'étude Agrion de mercure par l'OPIE
- Prévisions d'animation 2021
- Etat d'avancement de la révision du DOCOB
- Questions diverses

Introduction

Après un tour de table de tous les participants, l'animatrice présente l'ordre du jour.

Rappels sur Natura 2000

Camille GAUDIN rappelle le fonctionnement du réseau Natura 2000 (zonage, contrats et chartes Natura 2000, évaluations d'incidences Natura 2000) et présente le site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents ».

Bilan de l'animation

Camille GAUDIN présente ensuite le bilan d'animation depuis 2019. Elle explique que le temps d'animation entre 2019 et 2020 consacré à la Vallée de l'Epte a pratiquement doublé, notamment à cause de la procédure de révision du Document d'Objectifs (DOCOB), très chronophage. Elle rappelle qu'une chargée d'étude, Chloé BALL, est arrivée au mois d'avril pour l'appuyer sur cette mission.

Elle présente ensuite les suivis des espèces d'intérêt communautaire, dont les chiroptères. Elle expose les résultats des différents comptages hivernaux effectués depuis 2019 jusqu'à l'hiver 2021, et signale qu'une quinzaine de petits rhinolophes ont été découverts dans les souterrains du château d'Ambleville. Les effectifs sur la cavité de Villarceaux à Chaussy sont également très encourageants.

En ce qui concerne les suivis estivaux des chiroptères, elle indique que deux colonies de mise-bas ont été redécouvertes à l'été 2020 : il s'agit d'une colonie de Grands rhinolophes, ainsi que d'une colonie de Murins à oreilles échancrées, ayant élu domicile dans les combles d'une grange d'un privé à Amenucourt.

L'animatrice poursuit en présentant les suivis concernant l'Ecrevisse à pattes blanches, qui sont réalisés annuellement par l'Office Français de la Biodiversité. Les effectifs sur le Bois de l'Aunaie à Genainville sont très bons et constituent toujours un bastion de l'espèce pour l'Île-de-France.

Corinne DUMONT interroge l'animatrice à propos des suivis de Lamproie marine qui ne sont pas mentionnés dans la présentation. Camille GAUDIN répond qu'il s'agit d'un oubli de sa part mais qu'en effet cette espèce est suivie par la Fédération de pêche de l'Eure depuis plusieurs années. Il est constaté une diminution de nombre de nids depuis le début des suivis, sans qu'une explication suffisante ne ressorte en dehors du faible débit de l'Epte. L'animatrice précise que des diapositives seront ajoutées à posteriori pour transmission au COPIL.

Les deux membres de l'OPIE prennent ensuite le relais pour présenter la synthèse des résultats du diagnostic espèce-habitat de l'Agrion de Mercure sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents. Xavier HOUARD commence par présenter l'Agrion de mercure, en précisant que le site de la Vallée de l'Epte constitue un bastion pour le nord-est de la France, et que sa préservation représente un enjeu pour la région. Il précise que cette étude a été l'opportunité de reproduire de manière inédite un protocole qui avait été mis en place en 2014 et a permis de réaliser une analyse comparative des résultats obtenus.

Xavier HOUARD présente le protocole en question, qui consiste en une clé de détermination qui prend en compte un certain nombre de critères et permet ainsi de catégoriser l'état de conservation de l'habitat étudié. Il indique également que le meilleur indicateur est la présence même de l'espèce, notamment au travers de comportements de pontes ou de tandem (couple reproducteur).

Raphaël VANDEWEGHE expose ensuite les résultats de l'étude : les deux tiers des tronçons inventoriés parmi ceux qui correspondent à l'habitat de l'espèce présentent un état de dégradation avancé. Cet état peut être lié à une pollution organique ou à un manque d'ensoleillement lié à une reconquête des ligneux due à une absence de gestion. La comparaison entre les résultats de 2014 et 2020 met en évidence une perte des habitats en bon état de conservation, et une forte augmentation des linéaires ne correspondant pas à l'habitat de l'espèce : ceci est dû aux nouveaux linéaires prospectés sur l'extension du site Natura 2000. Ces linéaires correspondent cependant à des habitats favorables à une autre espèce, le Cordulégastre annelé, protégé en Île-de-France.

9 zones à enjeux ont été identifiées par l'OPIE pour mettre en œuvre des actions de gestion visant à freiner le déclin de la population d'Agrion de mercure. Ces zones ont été définies en croisant à la fois la qualité de l'habitat et la présence et la taille de la population d'Agrion de mercure. L'OPIE a également modélisé la capacité de dispersion de l'espèce et les transects à restaurer afin de favoriser la reconnexion et la consolidation des populations et métapopulations entre elles. 6 zones de restauration ont ainsi été définies.

Raphaël VANDEWEGHE termine en signalant que l'évolution de la population d'Agrion de mercure sur le site est assez alarmante, et qu'une dégradation de l'état de conservation des habitats de l'espèce a été constaté au travers de ce suivi. Il insiste sur le fait que des travaux de gestion et de restauration vont devoir être mis en œuvre pour freiner ce déclin, ainsi qu'une sensibilisation des acteurs du territoire pour encourager les bonnes pratiques favorables à l'espèce.

Corinne DUMONT interroge l'OPIE sur la présence de l'espèce en dehors du site. Xavier HOUARD indique que même si l'on recense des Agrions de mercure sur les départements des Yvelines ou de l'Eure, cela reste des populations mineures et qui sont présentes notamment car le site Natura 2000 constitue un réservoir pour cette espèce. Il précise également que ce travail sera valorisé auprès d'autres gestionnaires, afin que ce protocole puisse être mis en œuvre par n'importe quel écologue. Une dizaine de jours de relevés tous les cinq ans pourraient suffire pour réactualiser les données et apporter une vraie plus-value à l'animation du DOCOB.

Camille GAUDIN ajoute que les cartes de localisation des effectifs d'Agrion de Mercure et d'état de conservation des transects inventoriés seront disponibles dans le nouveau Document d'Objectifs.

Elle aborde ensuite les contrats et actions qui ont pu être réalisés entre 2019 et 2020.

La mairie de Genainville intervient pour signaler que le ru de Genainville inonde régulièrement certaines parcelles agricoles, et que des exploitants souhaiteraient ainsi le remettre en état. Sa crainte étant que les choses ne soient pas faites correctement et portent atteinte aux populations d'écrevisses à pattes blanches, situées à proximité. Il s'interroge sur la possibilité d'intervenir et de quelle manière ce type de travaux peut être financé. L'animatrice explique que compte tenu de ce contexte, il est possible d'intervenir grâce aux Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC), notamment par des mesures de travaux de restauration de cours d'eau ou d'entretien des berges.

Sylvie DUFLOT réagit en ajoutant que la disparition des prairies humides est une vraie problématique, et qu'il est nécessaire d'avoir une réflexion autour de l'Epte avec les exploitants agricoles. L'animatrice approuve et explique que les habitats de prairies humides ne relèvent pas d'habitats d'intérêt communautaire et regroupent malgré tout de nombreux enjeux (notamment les zones de chasse d'Agrion de mercure). Cependant, leur absence de classement au sein de Natura 2000 empêche toute action financière au titre des contrats Natura 2000. Les MAEC restent un moyen d'action par ailleurs.

M. SCHMIT rajoute qu'il existe un problème avec un propriétaire qui pompe de l'eau dans le ru où sont localisées les écrevisses à pattes blanches, malgré l'enjeu et que la mairie est démunie face à cela. Le souci étant la quantité d'eau prélevée, notamment en période d'étiage, et la présence éventuelle d'écrevisses. La DDT déclare que le sujet avait été signalé par l'animatrice et qu'il n'y avait a priori pas d'infraction. Il ajoute qu'il peut être envisagé de faire une réunion avec l'OFB et la police de l'eau pour trouver une solution ; cependant s'il n'y a pas de contrainte réglementaire, il devient compliqué de pouvoir imposer quelque chose au propriétaire.

L'animatrice présente le partenariat réalisé avec un agriculteur sur le coteau de Buhy sur le site de Storengy. Elle décrit les nouvelles préconisations de gestion qui vont être mises en œuvre, avec par exemple des actions de débroussaillage en bordure de lisière et sur une parcelle au sud-est du site. En effet ces zones ne sont pas entretenues dans le cadre de la gestion actuelle et l'on observe une vraie régression des effectifs d'espèces patrimoniales du site, d'où la nécessité d'intervenir.

Kévin GOMAS intervient pour présenter les travaux réalisés sur les communes de Berthenonville concernant la remise en état d'un ru favorable à l'Agrion de mercure. Ce ru avait la particularité d'être très embroussaillé et peu entretenu, ce qui causait des inondations sur les parcelles adjacentes. C'est le fils de l'agriculteur concerné qui est intervenu à l'aide d'une mini-pelle : cette démarche a ainsi eu un rôle pédagogique auprès de ce public et a servi à restaurer l'habitat de cette espèce.

L'animatrice expose ensuite la problématique des évaluations d'incidences, particulièrement une démarche en cours menée par Seine Normandie Agglomération (SNA) dans le cadre de la répartition des flux de l'activité de canoë-kayak. Christian LE PROVOST intervient pour confirmer leur volonté de respecter l'environnement au travers de cette activité, voire de l'envisager sous un aspect biodiversité plutôt que ludique. Gilles DELON précise que cette

concertation mise en œuvre par SNA devrait aboutir à une signature de charte par les loueurs qui permettrait de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'abus de la part des pratiquants. L'animatrice rajoute que le Conseil Départemental du Val d'Oise a pour le moment proposé un premier modèle de charte qui serait proposée aux loueurs.

L'animatrice présente les prévisions d'animation 2021 et travaux en cours. Elle développe la réalisation d'une étude sur la faune piscicole de l'Epte et de ses affluents dans le cadre de la révision du DOCOB, qui sera réalisée courant septembre 2021. Cette étude a pour but de réactualiser les données sur les espèces d'intérêt communautaire et de pouvoir mieux prendre en compte cette faune dans sa gestion du site.

Sylvie DUFLOT intervient sur le fait que la Vallée de l'Epte est un bastion pour les oiseaux, particulièrement la pie grièche, dont le site regroupe 5 à 7 couples parmi la dizaine de couples du Val d'Oise. Elle insiste sur la priorité de préserver les habitats qui accueillent ces espèces et s'interroge sur la manière d'intégrer l'avifaune au sein de Natura 2000. Françoise ROUX répond que certaines espèces telles que l'Œdicnème criard, dont la présence est avérée sur le site, seront intégrées au DOCOB. Cependant, il ne peut y avoir de financements sur des habitats ou espèces qui n'appartiennent pas à la Directive et qui n'ont pas fait l'objet de la désignation du site. Elle explique que malgré tout il est possible de mener des actions hors Natura 2000 et qu'il existe d'autres sources de financements. Sylvie DUFLOT propose un rendez-vous pour discuter de ces enjeux, ce à quoi Françoise ROUX acquiesce.

M. SCHMIT intervient pour préciser qu'il serait pertinent d'informer les notaires vis-à-vis de Natura 2000, car il arrive encore que des propriétaires achètent des parcelles sans être prévenus de l'existence du site et de ses éventuelles contraintes.

Chloé BALL, chargée de la révision du Document d'Objectifs, présente l'évaluation du document depuis sa mise en œuvre, c'est-à-dire sur la période 2010-2019. Elle explique le but de cette démarche ainsi que les différents résultats associés à cette évaluation. Le rapport d'évaluation du DOCOB sera disponible sur le site internet des sites Natura 2000 du Vexin français (http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/Telechargement_DOCOB_Epte).

L'animatrice présente ensuite les modèles de carte produits pour le nouveau DOCOB et les soumet à validation du COPIL. Quelques remarques concernant l'ajout d'un atlas pour repérer l'emplacement des zones étudiées au sein du site Natura 2000 sont émises. Une vérification de la pertinence du classement de certains habitats d'intérêt communautaire est aussi demandée par Gérard ARNAL, ce à quoi l'animatrice répond qu'elle consultera le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) pour confirmation.

Camille GAUDIN présente ensuite le rétroplanning de la révision, avec une publication du nouveau Document d'Objectifs prévue pour mai 2022. Elle annonce ensuite son départ du Parc naturel régional du Vexin français à la fin juin 2021. Françoise ROUX précise que le recrutement d'un nouvel animateur est en cours.

Denys de MAGNITOT remercie l'animatrice pour son travail depuis son arrivée au Parc et revient rapidement sur le sujet des écrevisses américaines présentes sur l'Aubette de Magny. Camille GAUDIN répond que le cours d'eau étant en catégorie 1, les périodes d'intervention pour éliminer cette espèce sont les mêmes que les périodes de pêches, et qu'elle avait déjà fait part de cette problématique à l'Office français de la biodiversité (OFB). Elle ajoute que des changements de personnels ont peut-être « perdus » l'information, et qu'elle va réalérer l'OFB sur le sujet.

Les différents sujets étant épuisés, M. Denys DE MAGNITOT clôt la réunion en remerciant tout le monde pour sa participation.

Remarques a posteriori du comité de pilotage

Ceci constitue les remarques éventuelles de participants envoyées par mail à l'animatrice après le comité de pilotage.

Corinne DUMONT fait remarquer à l'animatrice que la coloration des habitats devrait être plus tranchée plutôt que des nuances de vert. Elle demande que, sur la parcelle d'Amenucourt envisagée en contrat, il soit possible de procéder à un inventaire avifaune. Elle ajoute que ces parcelles présentent un intérêt certain pour la flore mais également pour l'avifaune et que la suppression des ligneux ne devrait être envisagée par tranche afin de maintenir des lieux de reproduction pour les passereaux. Elle craint que le pâturage rende ce coteau uniforme. Elle explique enfin que la réouverture des coteaux est aussi propice à l'envahissement par les quads et motos cross, d'autant plus que ces parcelles ne disposent pas de clôture.

En ce qui concerne le coteau de Buhy, elle considère qu'il est dommage d'intervenir sur les lisières du boisement car elles sont riches pour l'avifaune et les insectes. Elle propose de s'organiser avec le groupe VBS-LPO qui sont à la recherche de chantiers bénévoles de restauration d'habitats et de préférer une réouverture manuelle et par tranche, ou seulement autour des placettes de la flore patrimoniale.

Camille GAUDIN répond aux différents points :

- En ce qui concerne la coloration des cartes, elles sont normalement assez tranchées, mais qu'il y aura dans tous les cas il y aura une différence d'affichage entre le numérique et la version papier du DOCOB. Il est très compliqué de visualiser autant d'habitats sans démultiplier les coloris et les motifs. Une certaine cohérence voulait également être conservée avec la symbolologie employée dans le DOCOB du site Natura 2000 « Coteaux et boucles de la Seine »
- Concernant le coteau d'Amenucourt, elle explique que le but de ces travaux de restauration n'est pas de tout enlever, bien au contraire ; les zones de bosquets et de fourrés qui sont intéressantes seront conservées, notamment pour garder une mosaïque d'habitats. Ensuite, par rapport à l'envahissement par les quads et motos : des riverains habitant en face peuvent signaler ce genre de dégradations, et cette thématique est malheureusement récurrente. Cela ne doit pas être un obstacle à la réouverture, car il devient alors impossible d'intervenir en milieu déjà ouvert. Enfin, en ce qui concerne la pose de clôtures, les propriétaires du terrain y sont farouchement opposés, et il n'est pas possible de l'envisager pour le moment.
- Concernant le coteau de Buhy, l'animatrice explique que l'espèce floristique patrimoniale concernée par cette lisière n'est présente qu'à cet endroit et sur l'ensemble de la lisière et que le nombre de pieds a diminué fortement en quelques années, notamment à cause de la fermeture. Le CBNBP préconise donc d'agir de manière prioritaire sur cette lisière pour maintenir l'espèce. Les zones de fourrés et de lisière étant présentes ailleurs sur site, l'animatrice considère que ces zones refuges existent déjà.

M. Dogan DEMIR qui n'a malheureusement pas réussi à trouver une solution pour assister à la réunion dans de bonnes conditions, a fait parvenir un mail à l'animatrice concernant le nouveau plan d'aménagement forestier du marais de Frocourt, site ayant fait l'objet d'un contrat Natura 2000 il y a quelques années et classé en Espace Naturel Sensible du Conseil départemental du Val d'Oise. Il y détaille ainsi que :

- 25 ha du site seront conservés en zone ouverte
- 12 ha vont être laissés en évolution libre
- 21 ha du site seront en production dont 8.8 ha en régénération naturelle et 12,44 ha en peupleraie
- L'aménagement a reçu l'approbation de la CDNPS à la suite de la tournée de l'ONF sur le terrain du 11/03/2021. L'arrêté d'approbation préfectoral final est en attente de la DRIAAF.
- En attente de cet avis du Ministère, l'ONF et le Syndicat ont préparé la 1ère coupe de la peupleraie parcelle 1 et 6 sur 15ha cadastrale et 13 ha réel pour 2 900 m3 global dont 2041 m3 de sciage (estimé). Sur la zone de chablis parcelle 6 en régénération naturelle, les arbres couchés seront dans la mesure du possible conservé pour des niches écologiques.
- Une entreprise a été « pré-retenue » et sera prête à commencer les travaux cet été, en sortie de période sensible.
- Ces travaux se feront en 2 étapes sur 2 ans, un zonage sera réalisé prochainement et sera communiqué au PNRVF. La zone d'exploitation pendant les travaux sera interdite au public et les activités sur ces zones seront à éviter.



Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

FR 1102014

Comité de pilotage
Natura 2000

Vendredi 28 mai 2021

Ordre du jour

- Rappels sur Natura 2000
- Bilan de l'animation 2019-2020
- Prévisions d'animation 2021
- Présentation de l'étude Agrion de mercure (OPIE)
- Etat d'avancement de la révision du DOCOB
- Questions diverses



Rappels sur Natura 2000

Le réseau Natura 2000

- Réseau européen de sites à valeur écologique reconnu
- **Valoriser le patrimoine naturel et préserver la biodiversité**
en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques locales
- Maintien des espèces et des habitats naturels dans un **bon état de conservation**

Le réseau Natura 2000

- 2 directives européennes:
 - Oiseaux (2009/147/CEE) : site **ZPS**
=> Zone de Protection Spéciale
 - Habitat-Faune-Flore (92/43/CEE) : site **ZSC**
=> Zone Spéciale de Conservation
- **ZSC + ZPS = réseau Natura 2000**



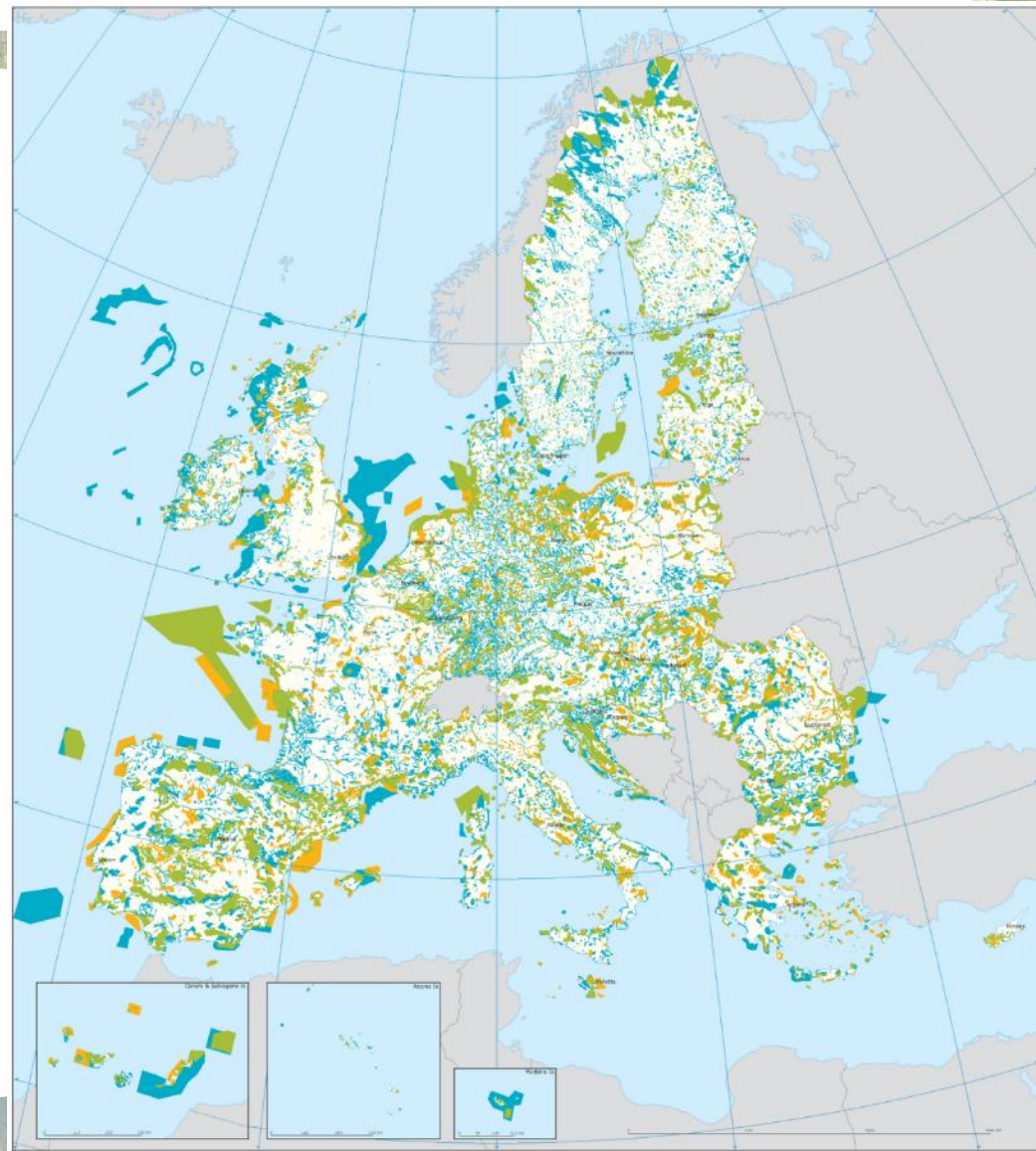
Le réseau Natura 2000



Xavier HOLLARD

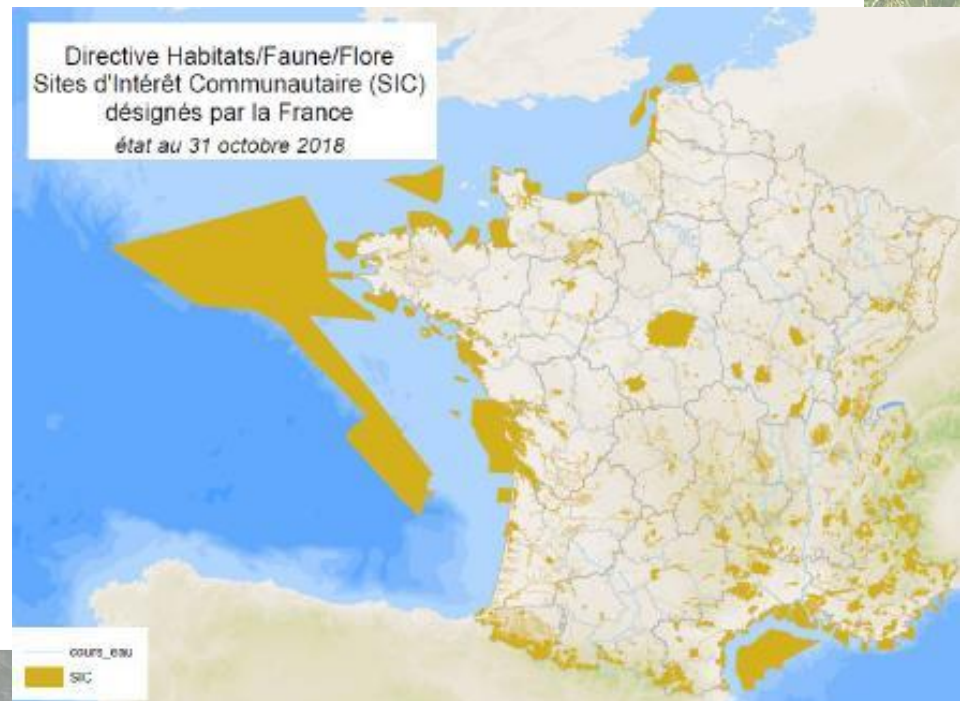
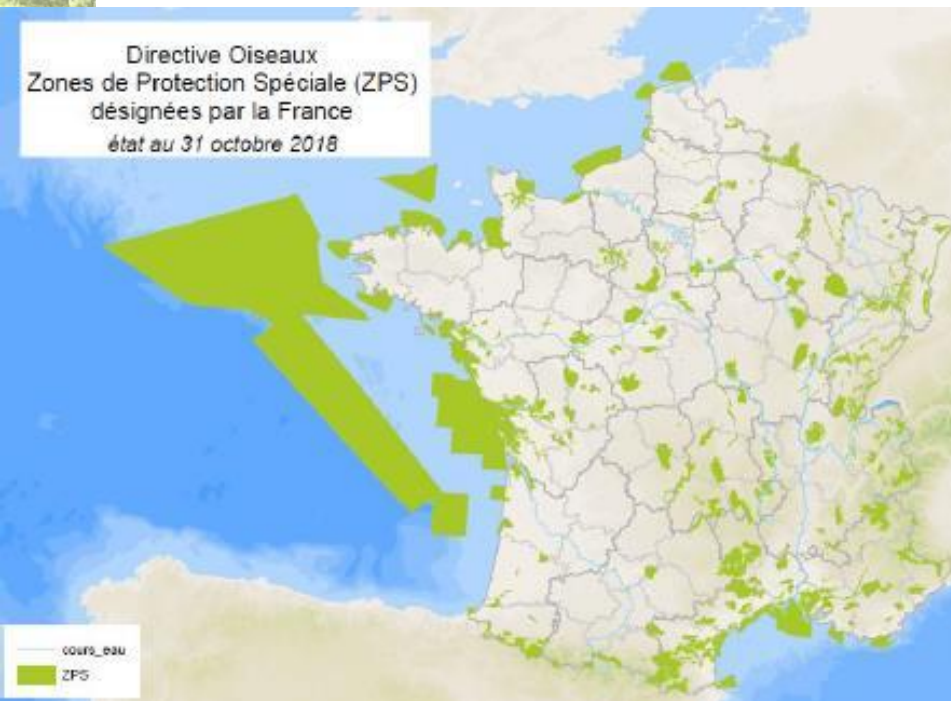
Le réseau Natura 2000

- Europe :
 - 26 918 sites
 - 18,15 % surface terrestre de l'UE
 - 6 % surface marine



Le réseau Natura 2000

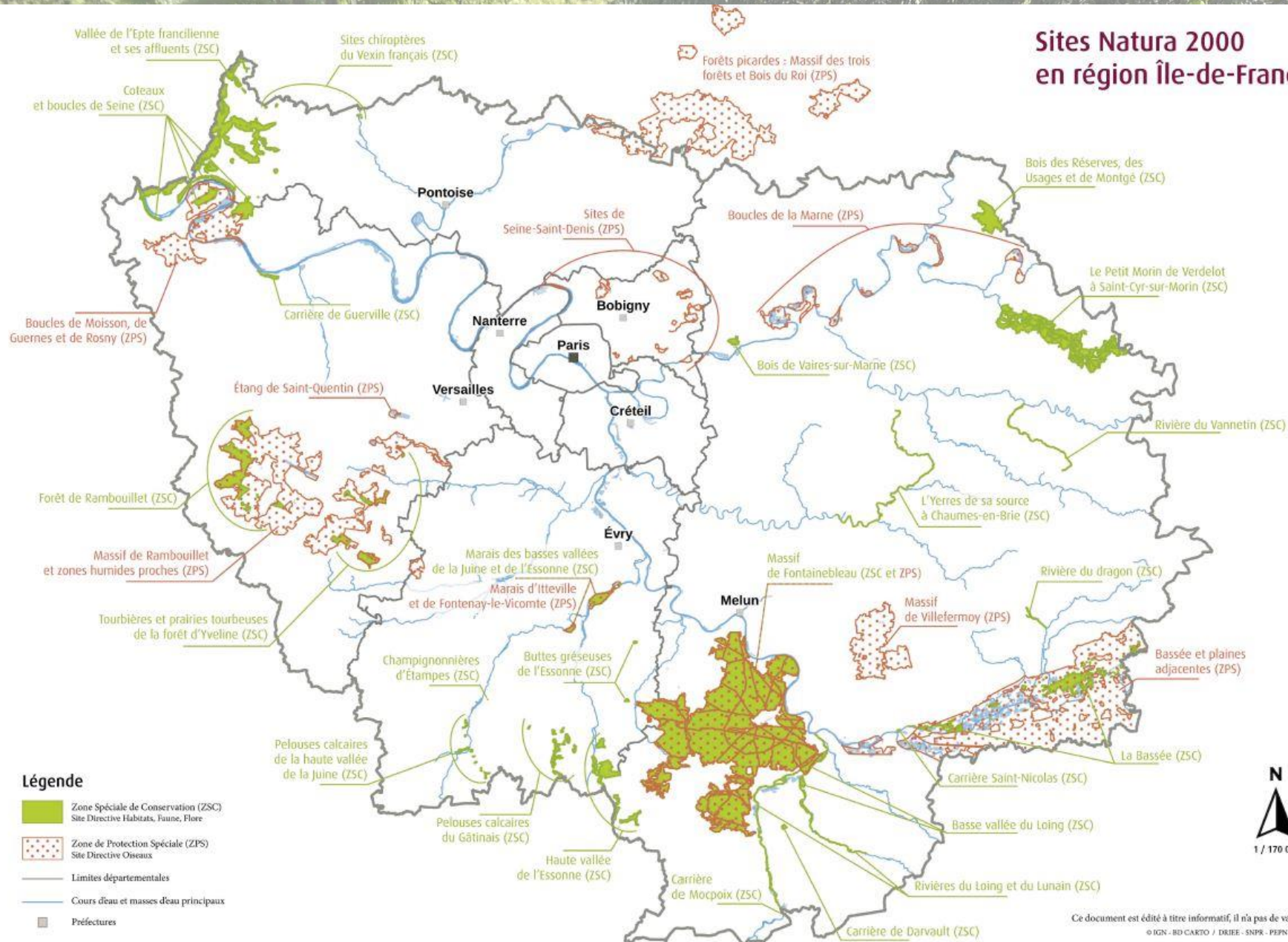
- France :
 - 1776 sites
 - 13% surface terrestre, 34% surface marine



Le réseau Natura 2000

- Outils pour atteindre les objectifs
 - **Démarche volontaire** pour propriétaires, gestionnaires, usagers
 - **Contrat Natura 2000 / MAEC**
 - **Charte Natura 2000**
 - **Démarche réglementaire**
 - **Evaluation des incidences**
(Projets sur listes nationales et locales)

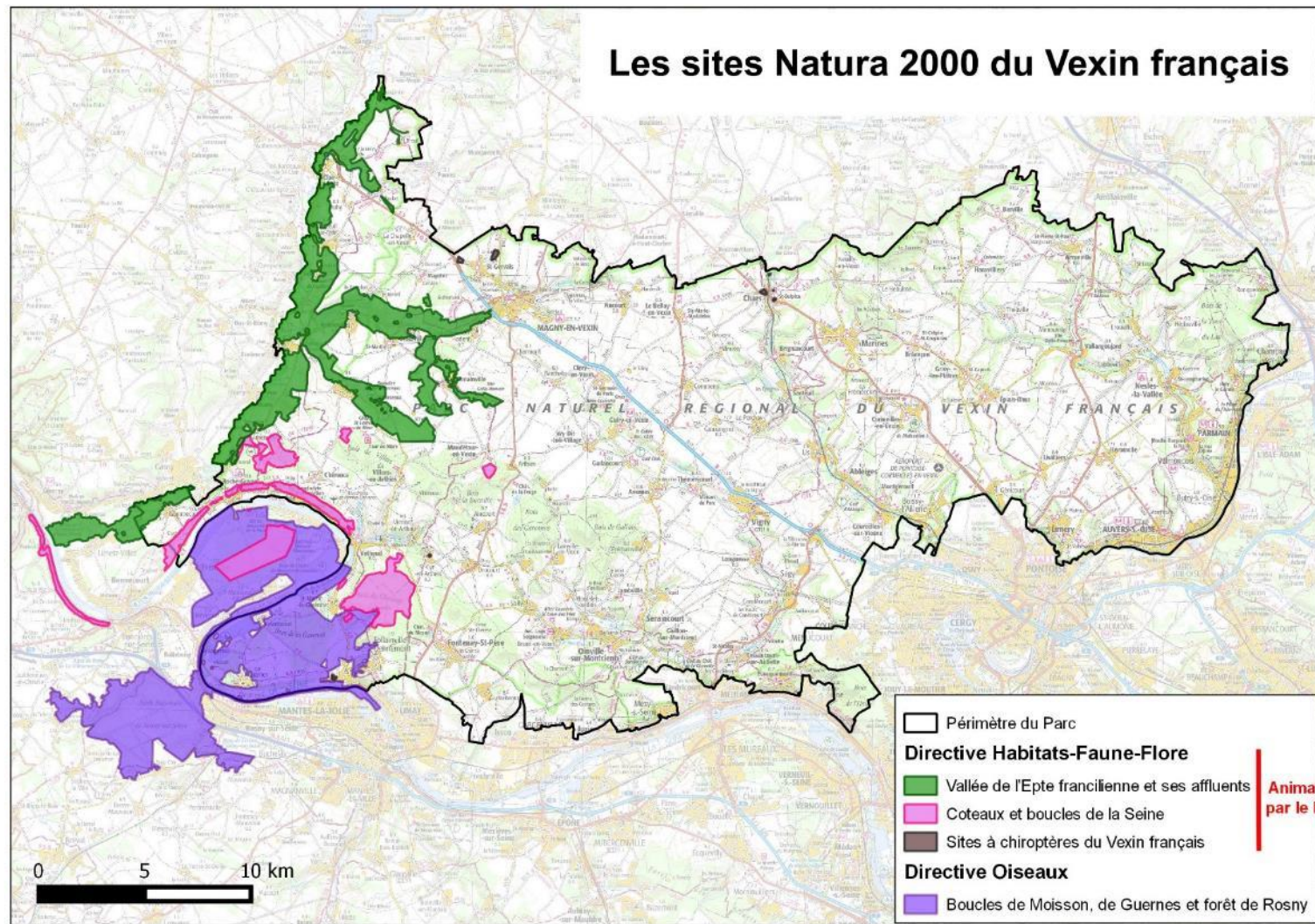
Sites Natura 2000 en région Île-de-France



Ce document est édité à titre informatif, il n'a pas de valeur juridique
© IGN - BD CARTEO / DRIEE - SNPR - PEPN - RCP - Mars 2020

33 sites Natura 2000 dont 23 DHFF et 10 ZPS / 100 848 ha / 8 % de la région

Le réseau Natura 2000

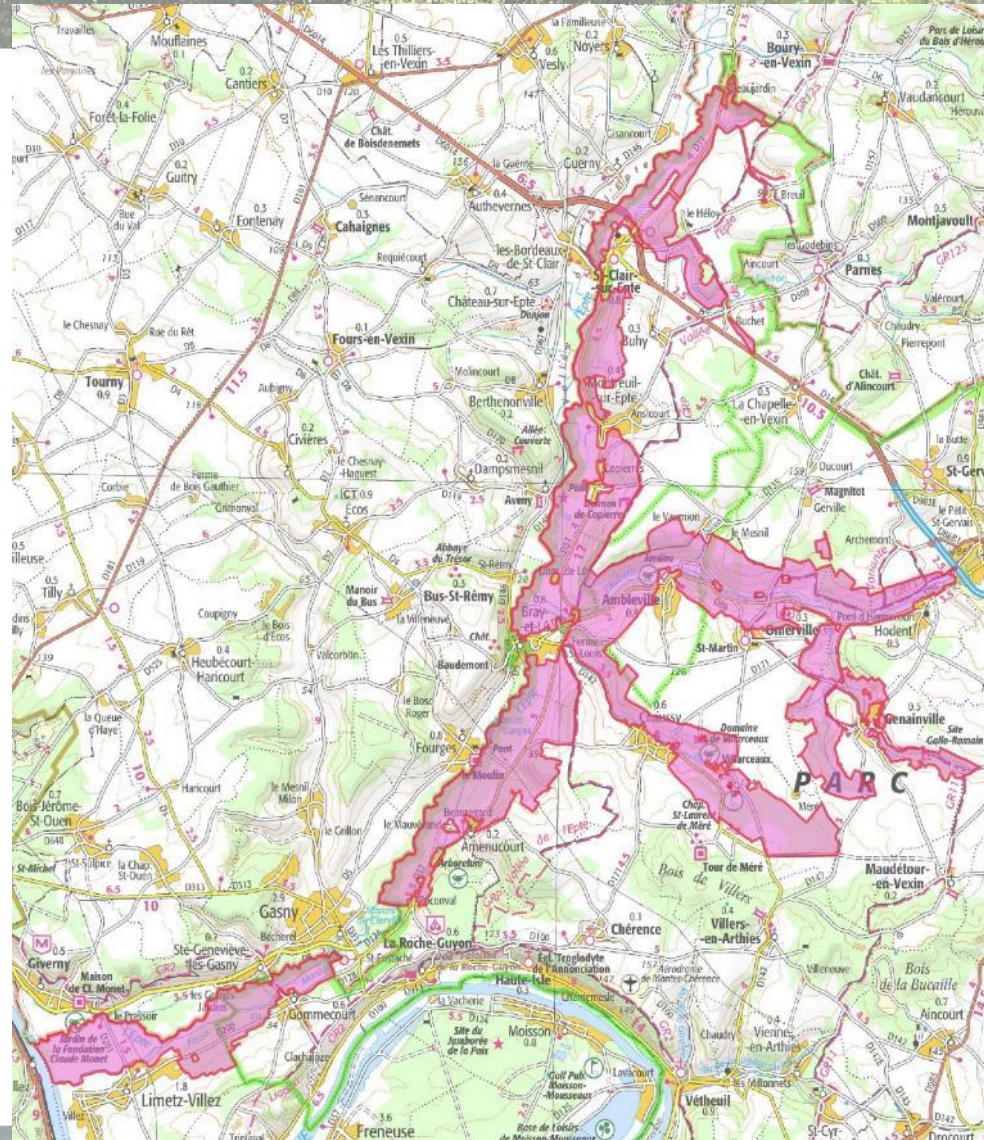


Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

- Epte en Île-de-France et principaux affluents

(Saint-Clair-sur-Epte à Limetz-Villez
= embouchure de la Seine)

- 14 communes (78 et 95)
- 3715 hectares



Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

- Rappels sur l'extension :
 - Surface de l'extension : 528,09 hectares dont 104,19 hectares d'habitats d'intérêt communautaire
Soit près de 18% de surface d'habitats supplémentaires !
 - Concerne 7 communes : Limetz-Villez, Amenucourt, Chaussy, Genainville, Hodent, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte

Rappel des derniers COPIL

- 17 octobre 2019 : COPIL à Genainville
 - ⇒ Élection président pour 3 ans :
Denys DE MAGNITOT
 - ⇒ Élection structure animatrice pour 3 ans :
PNR Vexin français
- Pas de COPIL en 2020 (crise sanitaire)



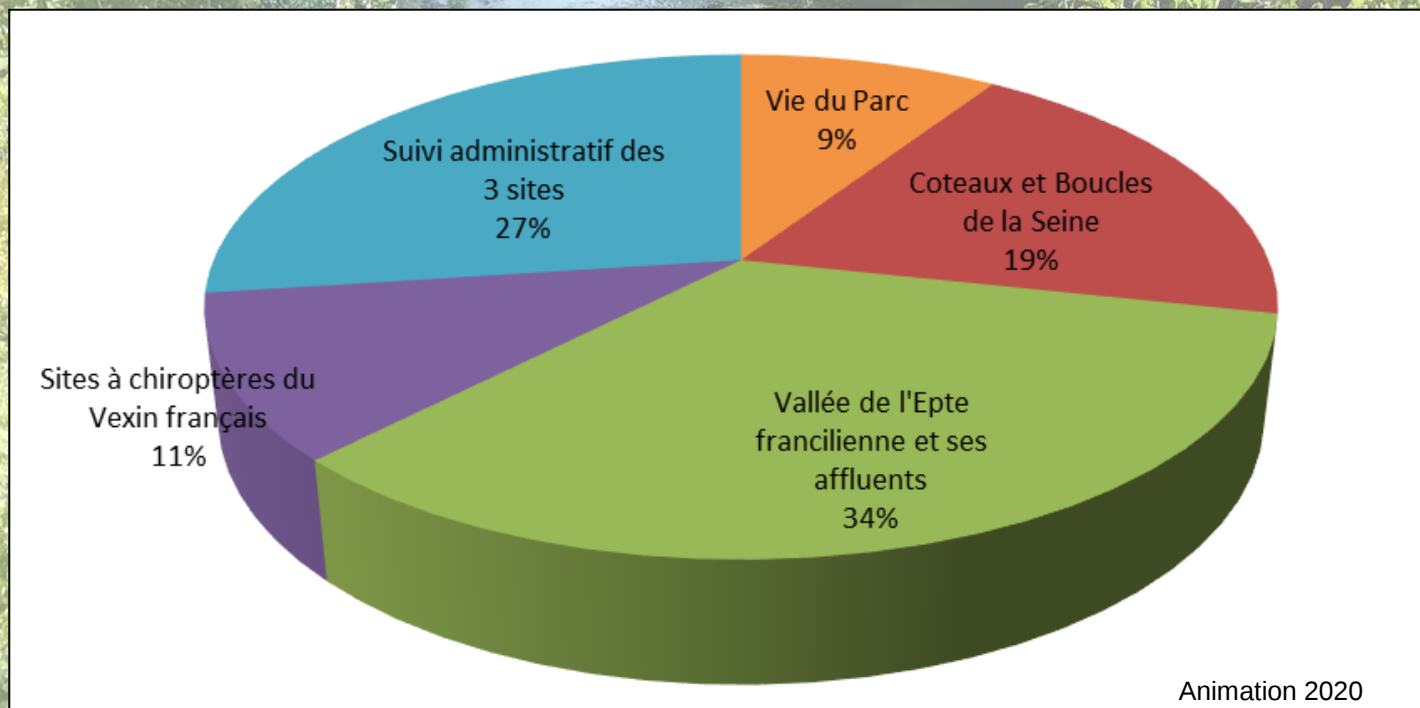
Bilan de l'animation 2019-2020

Bilan de l'animation 2019-2020

- Suivi espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Contrats Natura 2000 et MAEC
- Lettres Natura 2000
- Contacts avec les acteurs du site

Bilan de l'animation

En 2019, le temps de travail passé sur le site Natura 2000 est de 16%. Il est passé à 34% du temps de travail en 2020, notamment à cause de la procédure de révision.



Suivi espèces et habitats d'intérêt communautaire

- Comptages hivernaux chiroptères
- Suivis des populations estivales de chiroptères
- Suivis Ecrevisses à pattes blanches

Comptages hivernaux chiroptères

- Prospection cavités souterraines
- Comptage chauves-souris en hibernation



Comptages hivernaux chiroptères



Murin à oreilles échancrées



Petit rhinolophe



Grand rhinolophe



Murin de Bechstein

Comptages hivernaux chiroptères

- Ambleville (cavité)

Pas de nouvelles dégradations, les effectifs remontent

Espèces	2018	2019	2020	2021
Petit rhinolophe	19	11	13	25
Grand rhinolophe	1	1	3	2
Grand murin	4	2	3	4
Murin à oreilles échancrées	0	0	0	0
Murin de Bechstein	0	0	0	0

Comptages hivernaux chiroptères

- Ambleville (château)

Découverte d'une quinzaine de petits rhinolophes dans les souterrains

Espèces	2015	2016	2020	2021
Petit rhinolophe	1	2	3	16
Grand rhinolophe	1	3	5	5
Grand murin	0	0	0	0
Murin à oreilles échancrées	0	0	0	0
Murin de Bechstein	0	0	0	0

Comptages hivernaux chiroptères

- Chaussy – Carrière de Villarceaux

Population de petits et grands rhinolophes
en augmentation

Espèces	2018	2019	2020	2021
Petit rhinolophe	93	102	94	100
Grand rhinolophe	36	49	52	62
Grand murin	6	2	9	7
Murin à oreilles échancrées	69	63	77	117
Murin de Bechstein	0	0	0	0

Comptages hivernaux chiroptères

- Genainville

La grande cavité n'est plus prospectée
depuis dégradation par feux (2015)

Espèces	2018	2019	2020	2021
Petit rhinolophe	12	9	12	5
Grand rhinolophe	4	3	2	6
Grand murin	3	2	2	0
Murin à oreilles échancrées	0	0	0	0
Murin de Bechstein	0	0	1	0

Comptages estivaux chiroptères

- Ambleville

Château d'Ambleville

Espèces	2017	2018	2019	2020
Petit rhinolophe	1		1	0
Grand rhinolophe	0		50	60
Grand murin	0		0	0
Murin à oreilles échancrées	0		1	0
Murin de Bechstein	0		0	0

Comptages estivaux chiroptères

- Amenucourt

Redécouverte d'une colonie de mise-bas de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées :

Environ

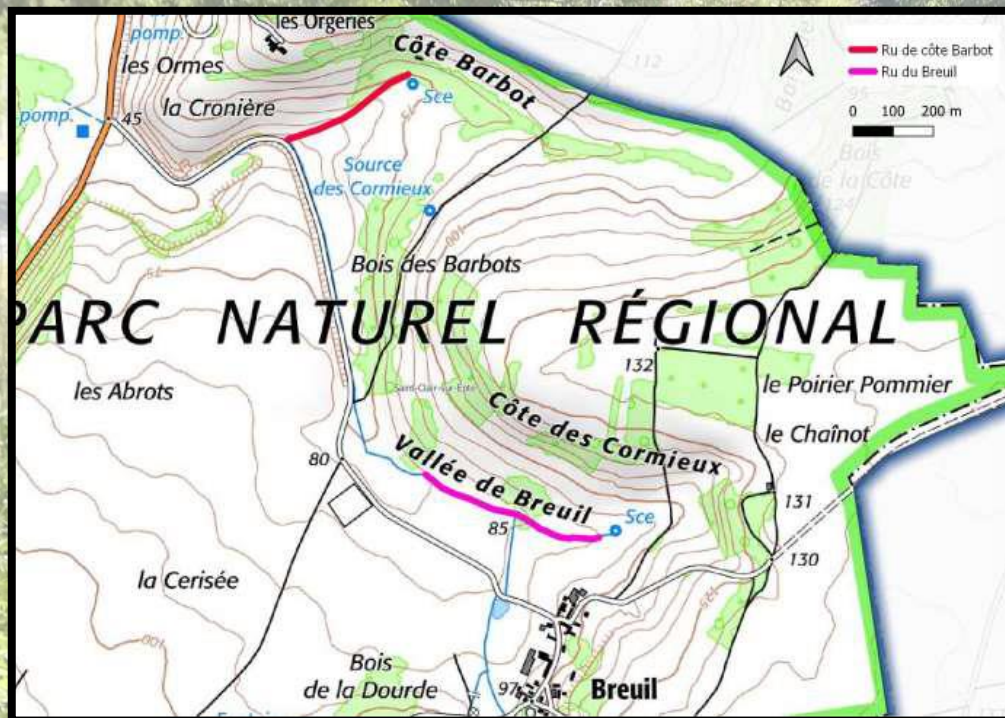
100 Grands
rhinolophes
et 50 Murins à
Oreilles échancrées



Suivis populations

Ecrevisse à pattes blanches

- Suivis réalisés par l'Office français de la biodiversité (OFB) en 2019 & 2020
- Inventaire du Ru du Breuil et Ru de côte Barbot en 2019 : 25 individus recensés
- Inventaire du Ru du Bois de l'Aunaie et du Bois de Morlû en 2020 : 314 individus recensés



Prospections OFB 2019

Prospections OFB 2020

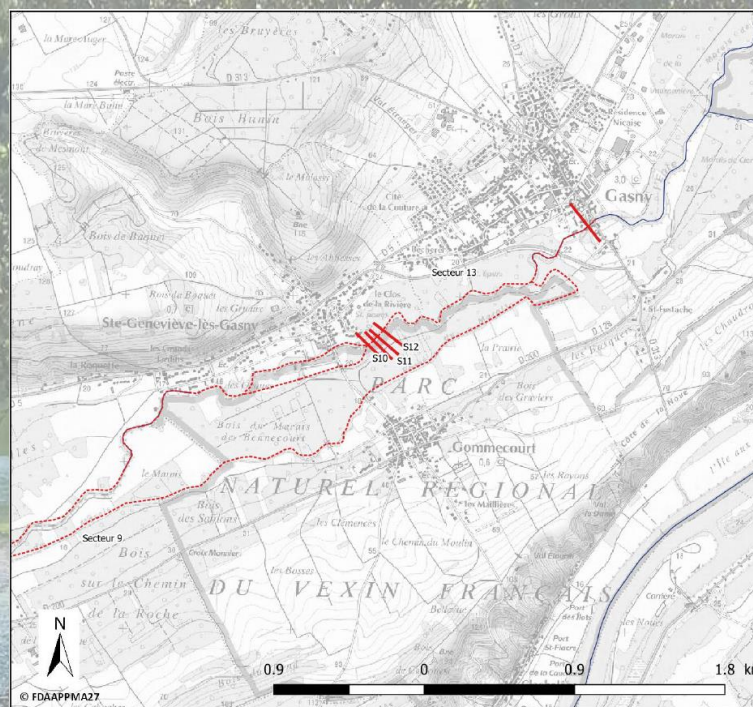




Suivis nids de Lamproies marines

- Suivis réalisés par la Fédération de pêche de l'Eure depuis 2012
- Inventaires remontant jusqu'à Gasny
- Plusieurs années consécutives sans nids, mais qq uns observés en 2020 → une des explications relève des faibles débits du cours d'eau (faible attrait)

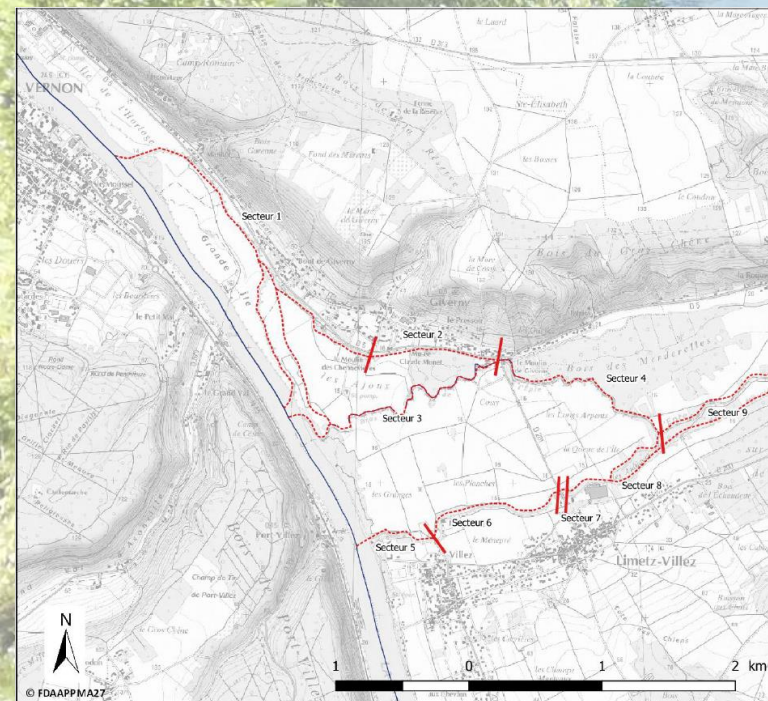
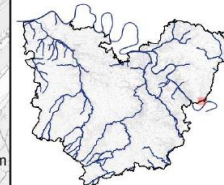
Localisation des tronçons parcourus par la FD27 pour la détection des nids



Suivi Lamproie marine
-Epte-
FDAAPPM27 2019



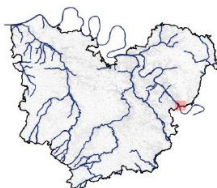
Légende
— Cours d'eau
○ Villes
● Nids
--- Secteur suivi



Suivi Lamproie marine
-Epte-
FDAAPPM27 2019



Légende
— Cours d'eau
○ Villes
● Nids
--- Secteur suivi



Nid de lamproie marine

**Réactualisation des données de
population et d'état de
conservation de l'habitat de
l'Agrion de mercure**

Contrats Natura 2000

- Pas contrat mais travaux engagés depuis 2019 :
 - Débardage animal de peupliers pour préserver des boisements alluviaux humides et cours d'eau à Ecrevisses à pattes blanches – Commune de Genainville
 - Chantier réalisé en juillet 2019 – Montant de 19 328 €

Signataire : Bergerie de Villarceaux



MAEC

- Pâturage extensif ovin sur les coteaux de Buhy sur le site de Storengy depuis 2017:
 - 6 mois / an
 - Surface totale pâturée d'environ 12 ha
 - Pâturage mobile
 - Suivi par le CBNBP (flore patrimoniale présente sur site)



EN



Gentiane d'Allemagne
(*Gentianella germanica*)



Hélianthème
blanchâtre
(*Helianthemum*
canum)

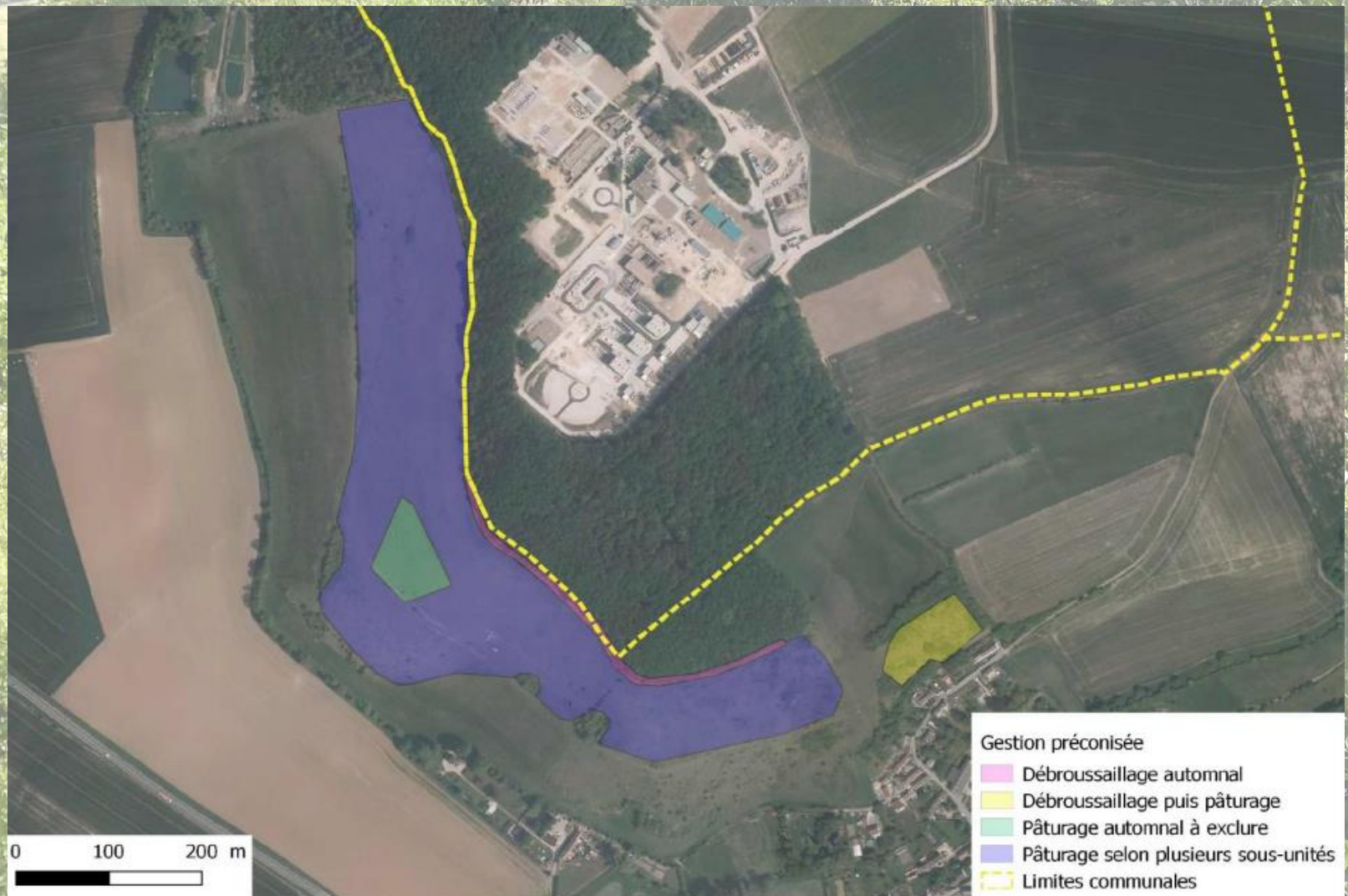
EN

CR

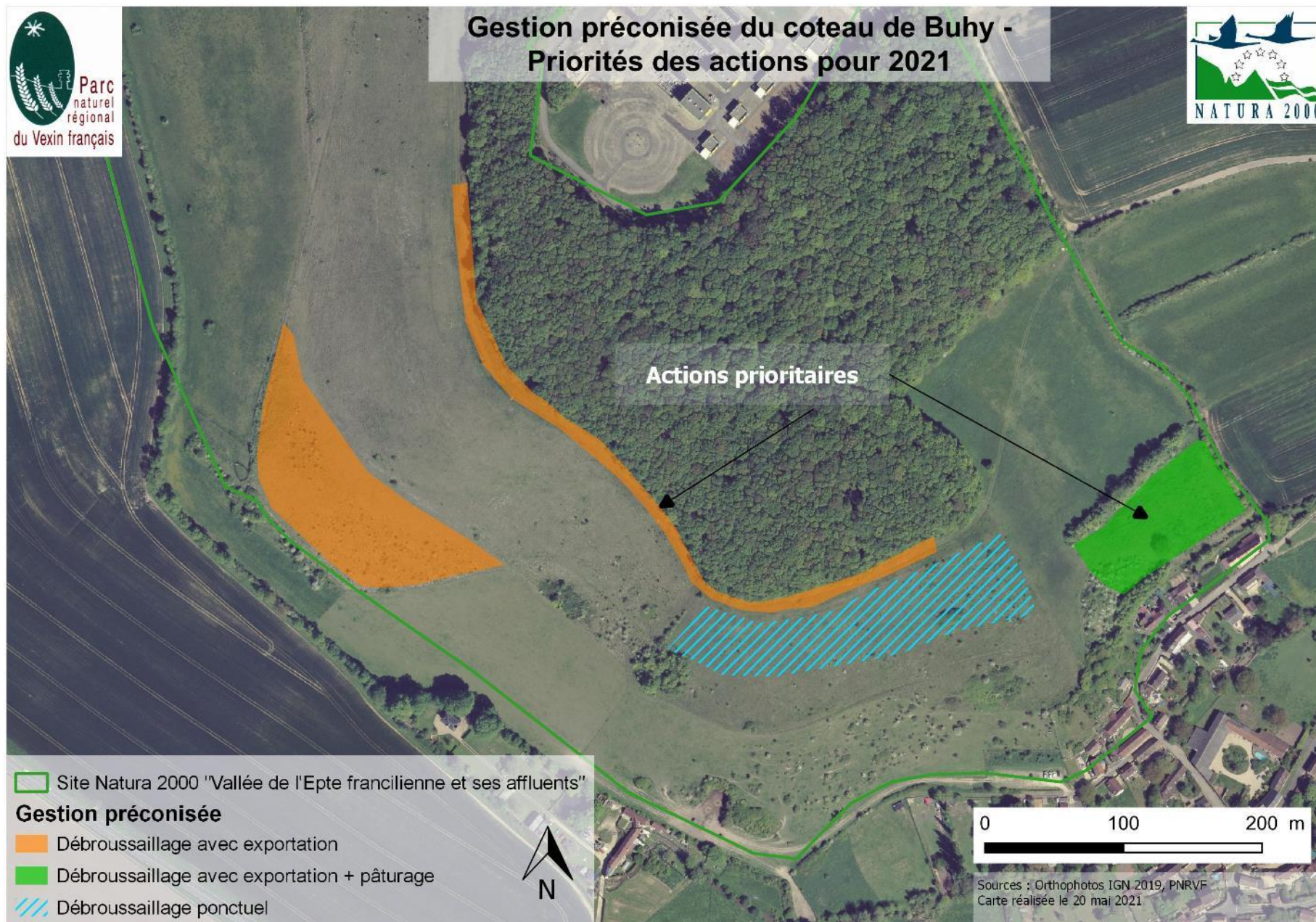


Epiaire
d'Allemagne
(*Stachys*
germanica)

Partenariat via les MAEC



Gestion préconisée du coteau de Buhy - Priorités des actions pour 2021





Parcelles engagées en Charte Natura 2000 Famille Lemoine-Devaux

FR 1002014 Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



0

1

2 km

Sources : DRIEE IDF 2018, IGN 2019, PNRVF 2017, CBNBP 2019
Carte réalisée par le PNRVF en mai 2021

Charte Natura 2000

- Deux chartes de bonnes pratiques ont été signées avec des privés en 2019, mais rien depuis :
 - 21,5 ha engagés au total

Lettre Natura 2000

- Septembre 2019
- Contrats et Charte Natura 2000
- Suivis scientifiques depuis 2015
- Distribuée aux membres COPIL + habitants
- Publication de la lettre 2021
Prévue en juin



Contacts avec les acteurs du site

- Echanges avec le CEN Normandie (animateur du site « Vallée de l'Epte » à propos de l'entretien des fossés
- Visite de terrain avec le CEN sur des zones de travaux de restauration du Ru des Plantes (Berthenonville) réalisés en 2021, en faveur de l'Agrion de mercure. Les travaux ont été réalisés par l'exploitant agricole de la parcelle.



Avant



Après



Contacts avec les acteurs du site

- Mise en place de passerelles sur la commune de Genainville en 2020 pour préserver les populations d'écrevisses à pattes blanches sur le ru du Bois de l'Aunaie (passages fréquentés et localisés sur des zones de présence de l'espèce)
- Financées par le Parc et par la commune de Genainville : 6 960,00 € TTC

Contacts avec les acteurs du site



Evaluations d'incidences

- Sollicitations sur deux thématiques principales :
 - Coupes forestières sur les communes d'Ambleville, Bray-et-Lû, Montreuil-sur-Epte et Saint-Clair-sur-Epte (principalement exploitation de peupleraies arrivées à terme)
- Plus d'une dizaine d'hectares de coupe prévue, avec replantation ou non

Evaluations d'incidences

- Sollicitations sur deux thématiques principales :
 - Concertation concernant l'activité de canoë-kayak sur l'Epte avec SNA
- Proposition du CD95 aux loueurs / clubs de CK de signature d'une charte de bonnes pratiques pour réglementer les usages et prévenir les conflits

Prévisions 2021

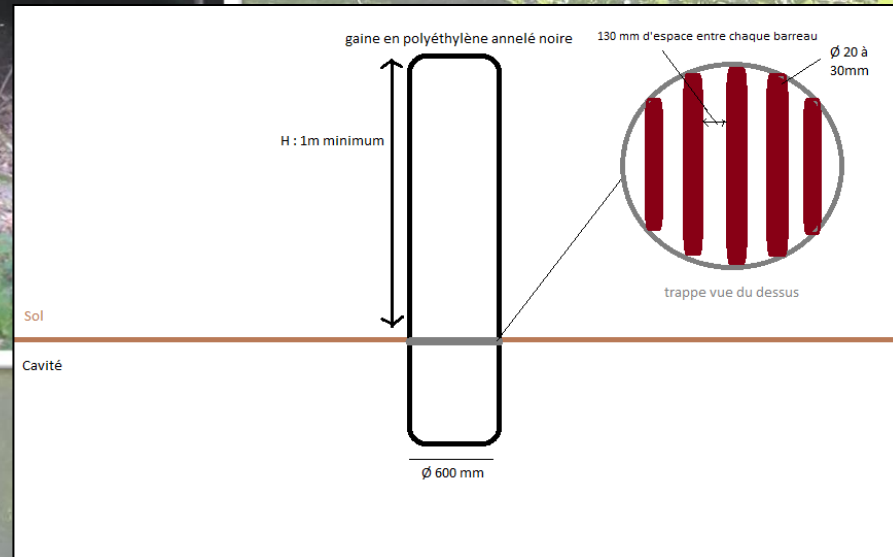
- Contrat de fermeture du fontis de la cavité de Villarceaux prévu début juin
 - Signataire : Bergerie de Villarceaux, montant prévu de 16 768,80 € TTC (entreprise Champion)
- Réalisation d'inventaires concernant la faune piscicole sur l'Epte et ses affluents
 - Prestation attribuée à la Fédération de pêche de l'Eure mais en collaboration avec les autres fédérations départementales

Fermeture du fontis de la cavité de Villarceaux



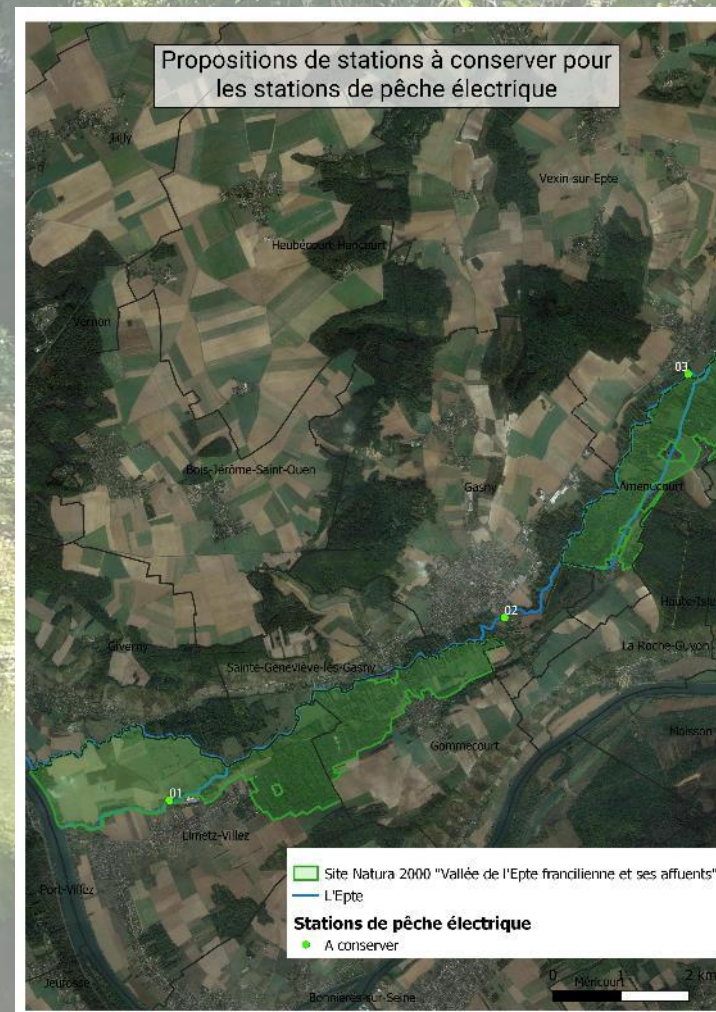
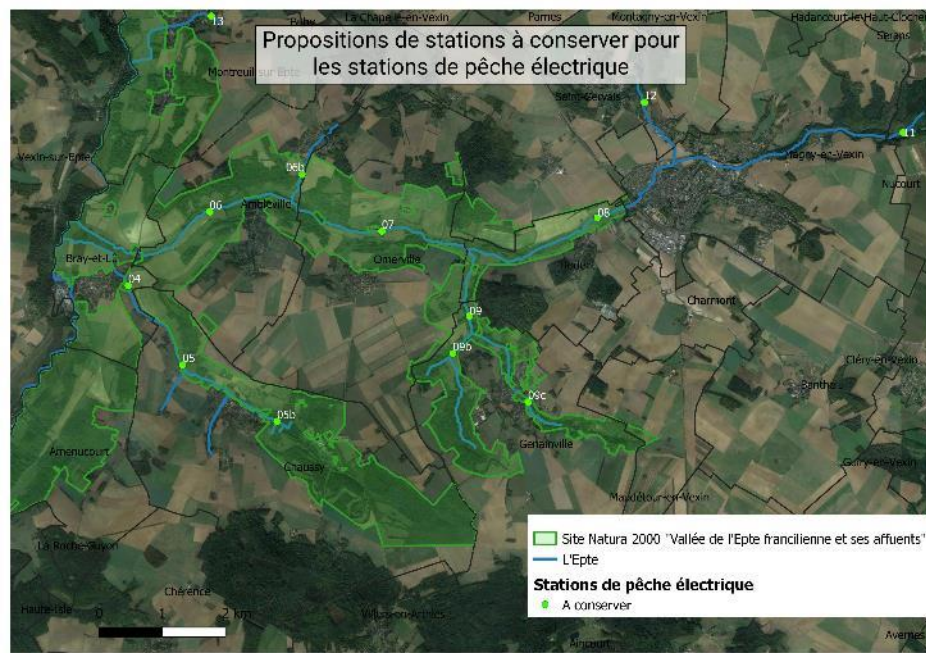
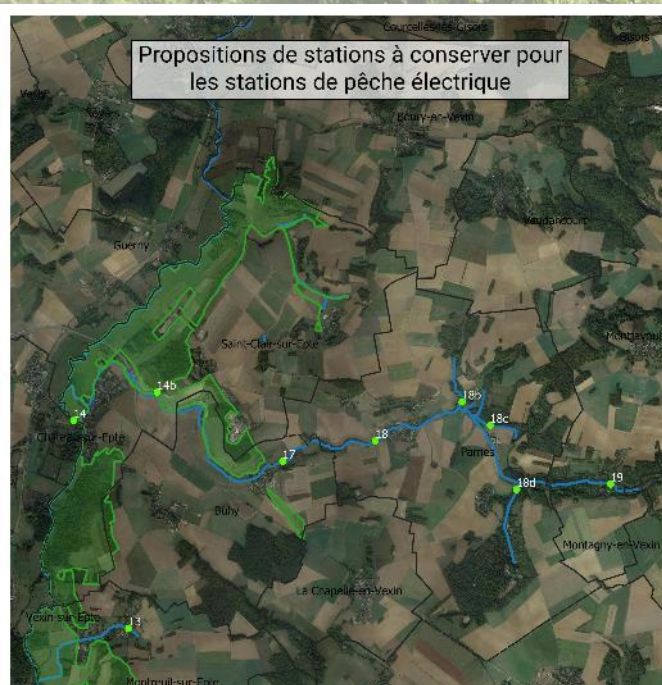
Pose d'un plancher
béton agrémenté d'une
trappe circulaire pour
permettre le passage
des chiroptères, le tout
recouvert de terre
végétale

Dimensions du plancher : 32 m²



Inventaires sur la faune piscicole

- 24 stations seront inventoriées à l'automne 2021



Prévisions 2021

- Projet de charte Natura 2000 avec une propriétaire privée sur Genainville
- Projet de contrat Natura 2000 sur le coteau calcaire de Roconval à Amenucourt
 - Porteur : AEV ou PNR Vexin français
 - Actions de débroussaillage et fauche puis mise en place de pâturage récurrent pour l'entretien

Contrat Natura 2000 - Amenucourt Restauration de pelouses calcicoles



Site Natura 2000 "Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents"
Parcelles

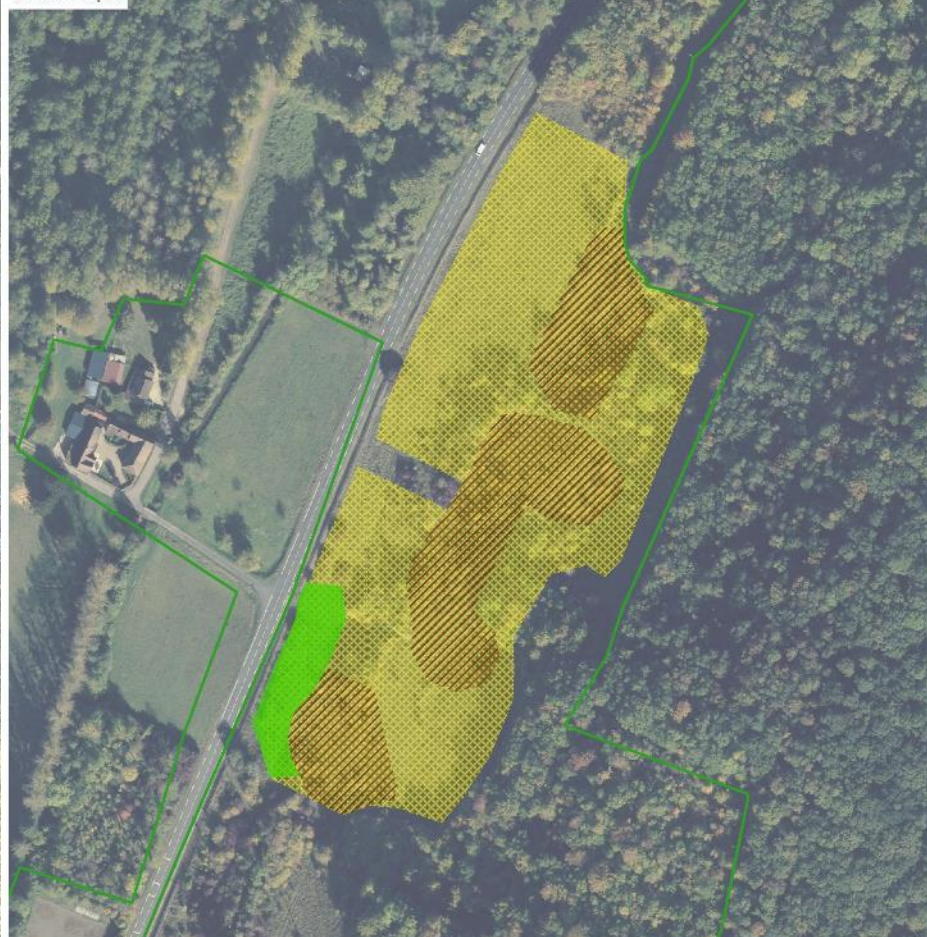
Habitats d'intérêt communautaire

- 6210* : Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires et faciès d'embuissonnement
- 8160* : Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
- 9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

0 100 200 m

Sources : DRIEE IDF 2018, IGN 2019, PNRVF 2017
Carte réalisée par le PNRVF en décembre 2020

Contrat Natura 2000 - Amenucourt Restauration de pelouses calcicoles



Travaux

- Débroussaillage avec exportation (S1)
- Fauche avec exportation (S2)
- Pâturage (S3)

Surface prévue de pâturage : 3,14 ha

0 100 200 m

Sources : IGN (2018), DRIEE (2016), PNRVF (2020).
Carte réalisée par le PNRVF en décembre 2020

Révision du DOCOB

- Révision démarrée depuis début 2020
 - Production de cartes pour le nouveau DOCOB
 - Rédaction d'une partie de l'évaluation
 - Recrutement d'une vacataire en appui depuis avril 2021 : Chloé Ball
- Réactualisation des données concernant l'Agrion de mercure par l'OPIE



Etat d'avancement de la révision du DOCOB

Evaluation

Suite à la décision d'extension du site (proposé en 2012 Et validée en 2019)

- Modification importante du site
- Objectifs du DOCOB pouvant varier
- **Révision du DOCOB nécessaire**



Décision proposée au Comité de pilotage

→ **Procédure de révision validée (juin 2018)**



Point sur les actions réalisées et leur impact

→ **Evaluation du DOCOB**
recommandée

Evaluation

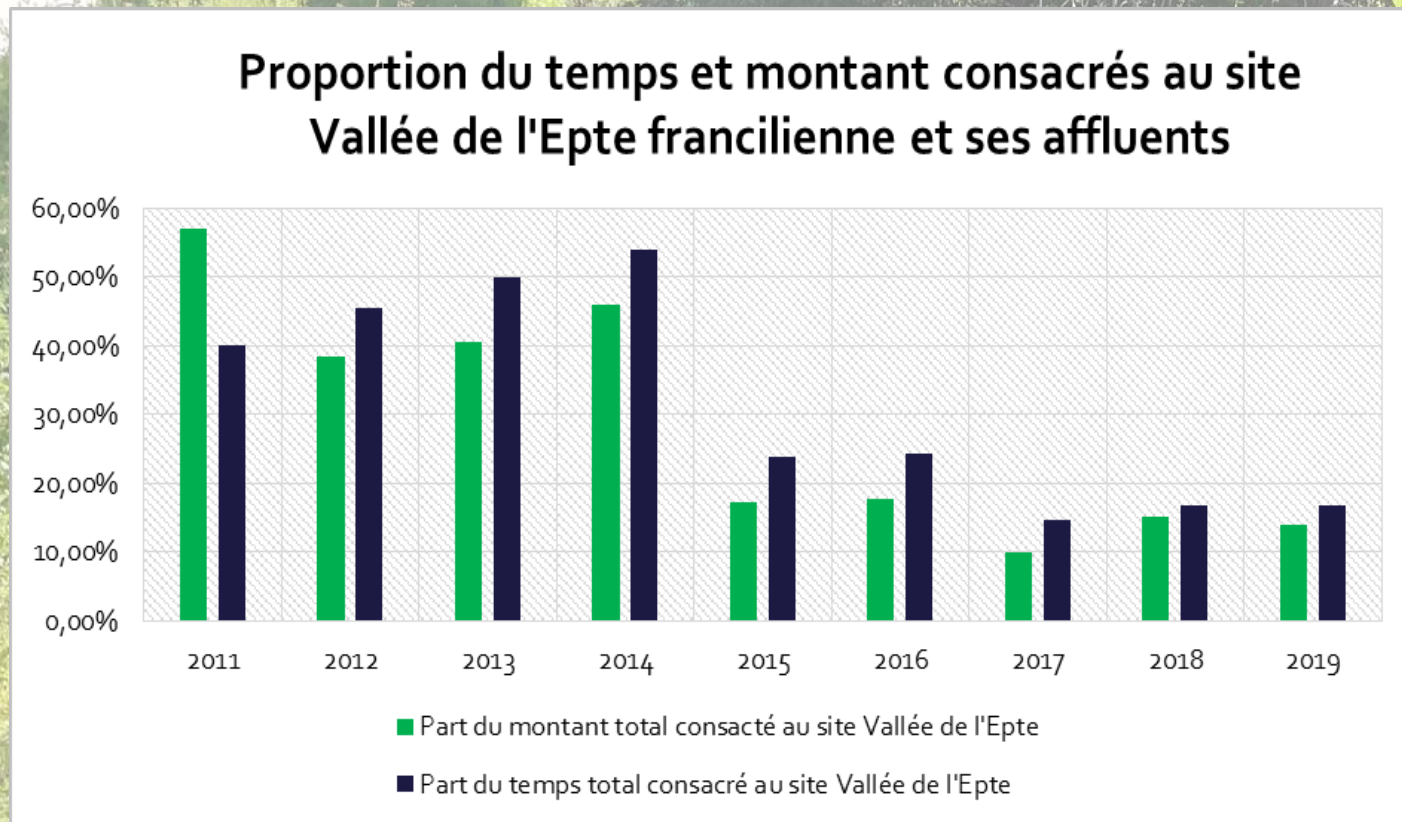
L'évaluation permet de mettre en évidence :

- **Bénéfices** de l'application du DOCOB
- **Difficultés** de l'application du DOCOB
- **Manques** du DOCOB

Evaluation de l'ensemble des actions réalisées en temps et budget consacré:

1. *Gestion des habitats et espèces [Contrats Natura 2000, MAEC, Charte]*
2. *Suivi des évaluations d'incidences*
3. *Suivis scientifiques*
4. *Information, communication et sensibilisation*
5. *Veille à la cohérence des politiques publiques*
6. *Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site*

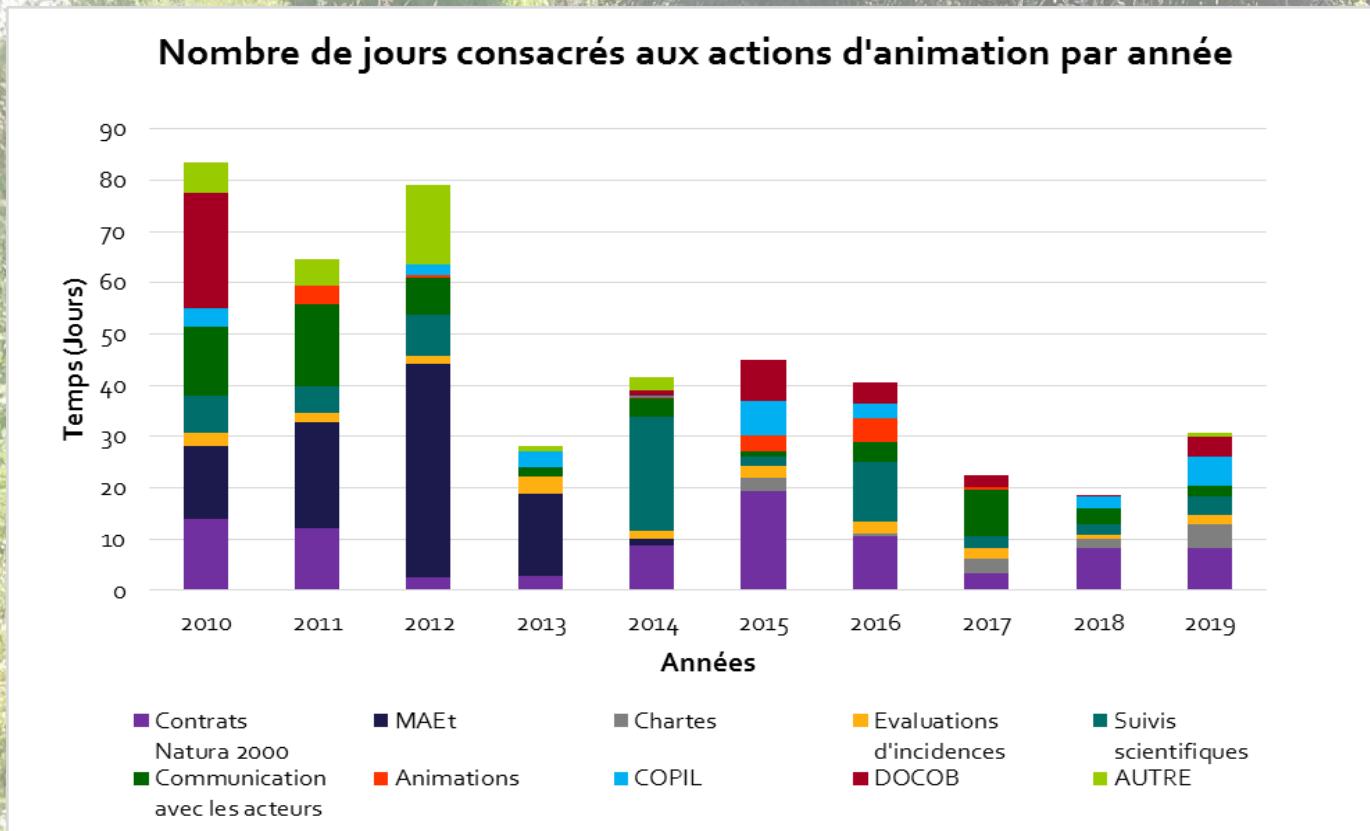
Résultats de l'évaluation



→ **Actions et études nombreuses en début d'animation du site**
(bureau d'étude, stage, suivis)

→ **Temps et budget réparti entre 3 sites**
→ **Actions plus importantes sur les 2 autres sites**
(révision site Natura 2000 des coteaux)

Résultats de l'évaluation



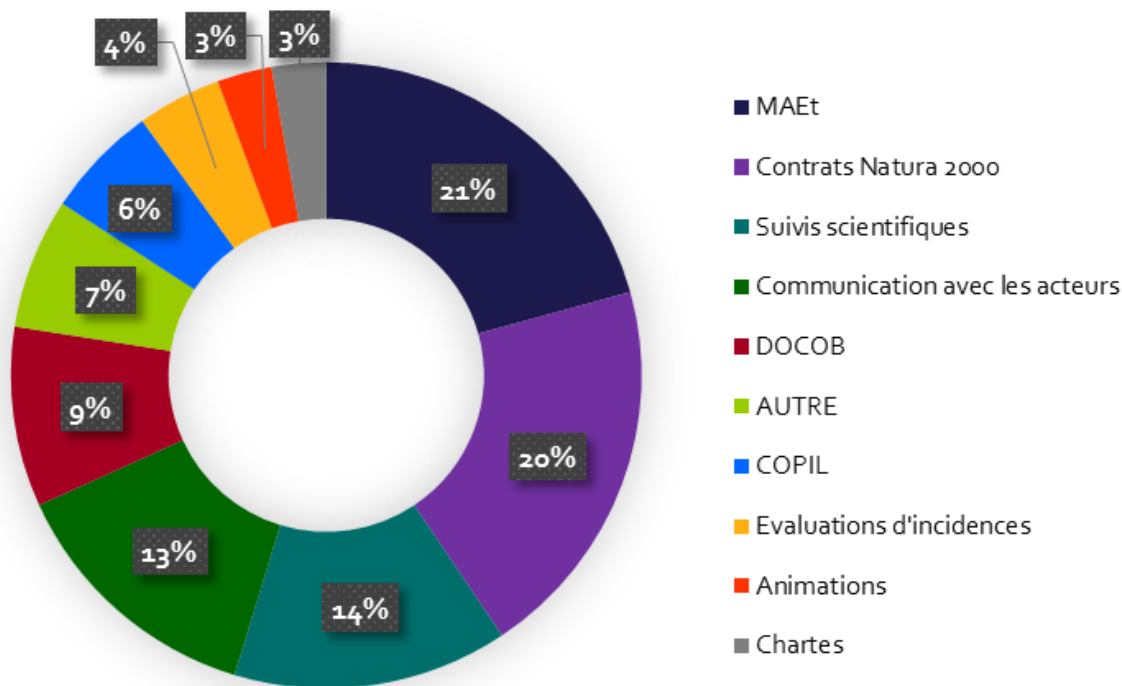
→ Répartition dépendante des années

→ Projets différents chaque année

- MAEC confiées à un autre chargé de mission (2014)
- Suivis scientifiques importants en 2014

Résultats de l'évaluation

Pourcentage de temps consacré
aux actions d'animation du DOCOB (2010-2019)



→ Temps important consacré à 4 principales actions:

- **MAE**
- **Contrats Natura 2000**
- **Suivis scientifiques**
- **Communication avec les acteurs**

→ **Actions principales de la gestion du site**

→ **Actions demandant un investissement de temps important**

→ **Autres actions sont plus ponctuelles**

→ **Manque de temps principalement sur actions de sensibilisation**

→ **Actions parfois réparties entre les 3 sites de l'animateur**

Points d'amélioration du prochain DOCOB

- **Augmentation du nombre de contrats Natura 2000** (6 en 10 ans)
- **Augmentation du nombre de chartes** (4 récentes)
- **Augmentation du nombre de contractants aux MAEC** (protection Agrion de mercure, EIC)
- **Meilleur suivi des espèces piscicoles**
- **Création de groupes de travail** (loisirs, eau, forêt, agriculture)
- **Participation à un plus grand nombre de réunions des organismes du territoire**
- **Réalisation d'un plus grand nombre d'animations et d'outils de communication**
- **Suivi au long terme des sites contractualisés**
- **Création d'un tableau de bord** pour une évaluation plus fine et concrète du site

Révision du DOCOB

Production des cartes du prochain DOCOB :

- Cartes des habitats d'intérêts communautaires
- Cartes du site au sein des différents zonages de protection
- Carte de la géologie du site
- Carte des activités de loisirs & de tourisme...

Traitement des données d'habitats et socio-économiques

Révision du DOCOB

Diagnostic socio-économique :

- Entretiens avec les communes du site concernant les activités de chaque territoire et la perception de Natura 2000

A venir : diagnostic écologique avec création d'un tableau de bord et évaluation des enjeux du prochain DOCOB



Localisation de l'habitat 91F0

FR 1002014 Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



Site Natura 2000 "Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents"

91F0 : Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves

6430 91F0

Limites communales

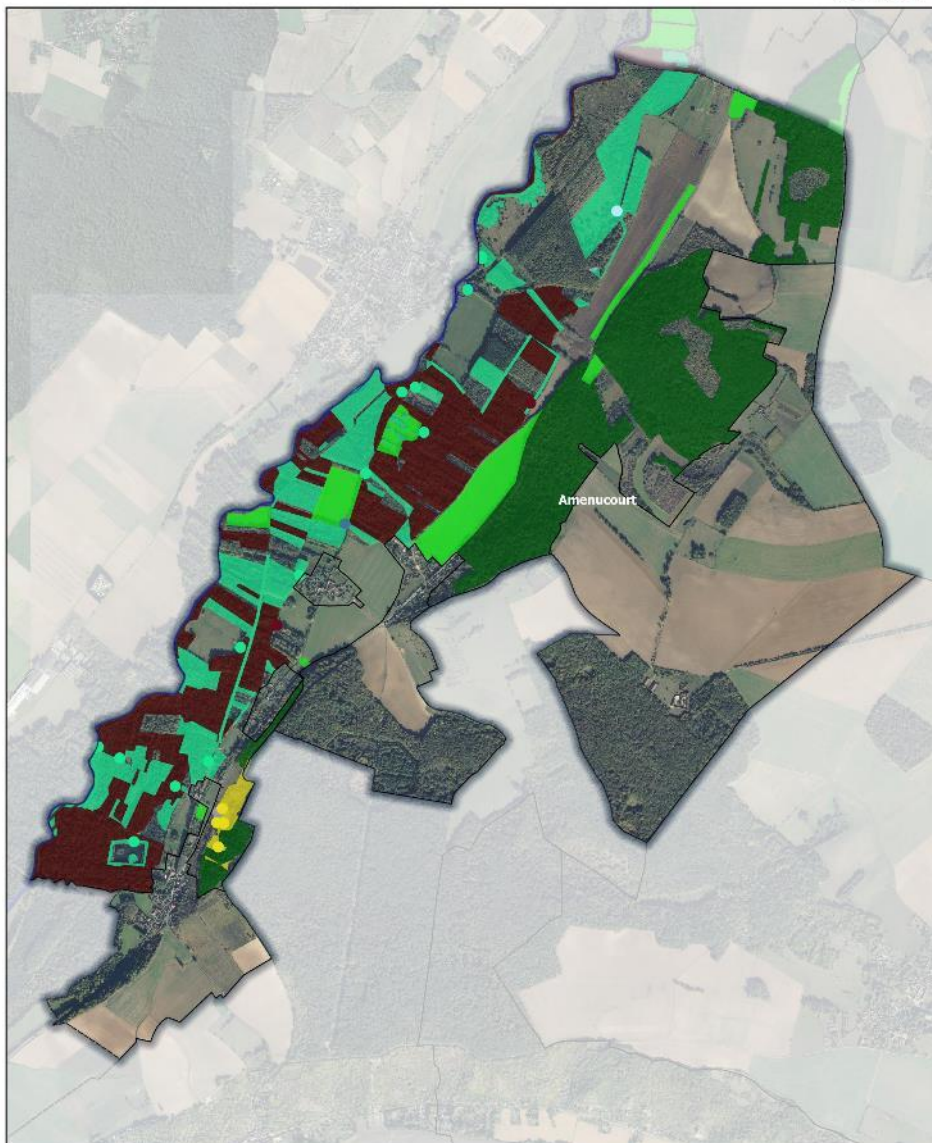
0 250 500 750 m



IDF 2018, IGN 2019, PNRVF 2017
r le PNRVF en novembre 2020

Habitats d'intérêt communautaire Commune d'Amenucourt

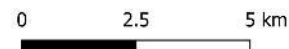
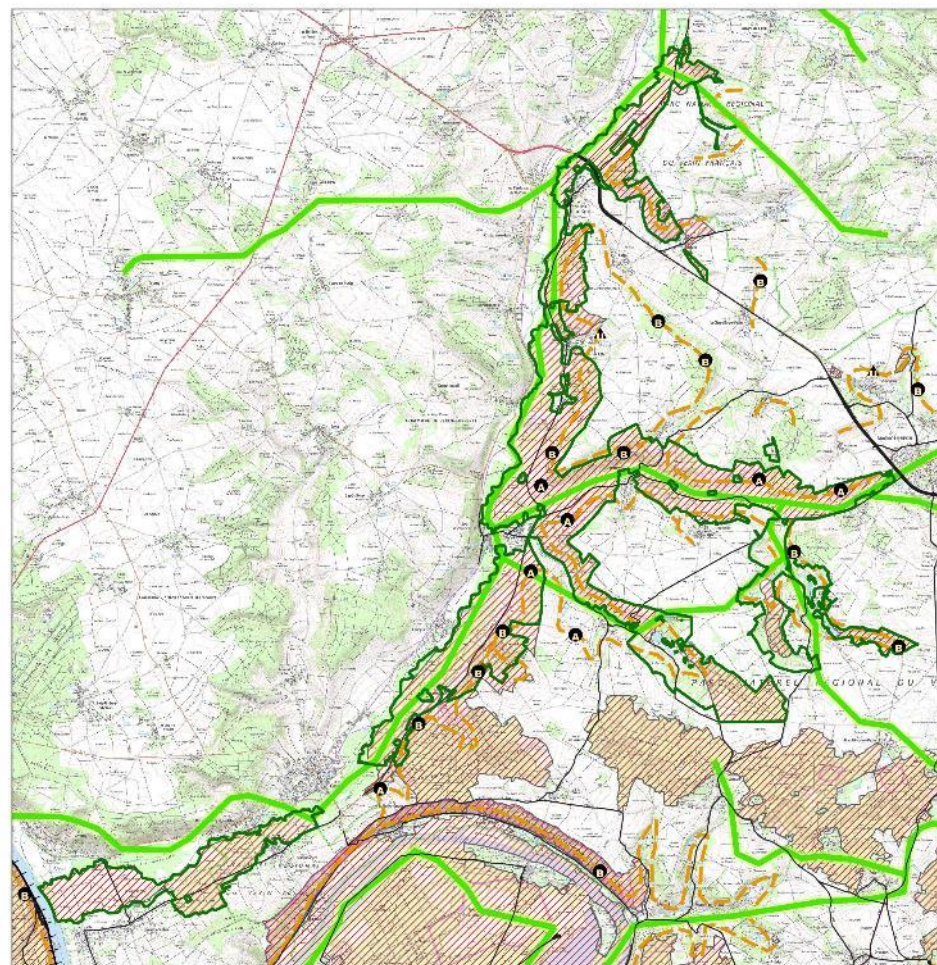
FR 1002014 Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



Sources : DRIEE IDF 2018, IGN 2019, PNRVF 2017, CBNBP 2019
Carte réalisée par le PNRVF en novembre 2020

Trame herbacée et calcaire du Schéma Régional de Cohérence Ecologique

FR 1002014 Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



Sources : DRIEE IDF 2018, IGN 2019, PNRVF 2017
Carte réalisée par le PNRVF en décembre 2020

Rétroplanning de la révision

Diagnostic socio-économique :

- Finaliser les entretiens et synthétiser les données de démographie / des activités sur le site pour fin juillet 2021

Diagnostic écologique :

- Création du tableau de bord et rédaction du cahier des charges du DOCOB pour fin septembre 2021

Rétroplanning de la révision

Rédaction à part entière du DOCOB :

- Finalisation prévue pour janvier / février 2022

Allers-retours avec le COPIL et validation du nouveau DOCOB :

- De février à mai 2022

→ ***DOCOB finalisé pour mai 2022***



Merci de votre attention !

Camille Gaudin

Chargée de mission Natura 2000
Parc naturel régional du Vexin français

01.34.48.66.09

06.81.58.86.08

c.gaudin@pnr-vexin-francais.fr